

C.I.L DE LA SERINETTE LA BARRE-LES AMOUREUX

***Infos n° 17
Juillet 2018***

EDITORIAL



A l'occasion des vacances d'été, force est de constater chaque année, une recrudescence des vols par effraction. Pour partir tranquille, quelques précautions sont à prendre.

Adoptez l'antivol attitude, qui consiste à mettre en œuvre ces quelques conseils.

- 1) Fermez toujours votre habitation à clef, même si vous ne sortez que quelques instants. La majorité des cambriolages se déroulent en journée et ne durent que quelques minutes.
- 2) Protégez vos issues par des volets, des grilles et des serrures renforcées. Toutes les actions susceptibles de retarder l'intrusion sont efficaces. Evitez aussi de laisser à l'extérieur de vos résidences, échelles et outillages.
- 3) Ne conservez chez vous qu'en quantité restreinte, des bijoux et des sommes d'argent.
- 4) Soyez attentif aux présences inhabituelles de personnes dans votre quartier (relevez des immatriculations si besoin).
- 5) Prévenez la police (17), en cas d'événements suspects. Vous pouvez aussi vous mettre en relation avec la Police Nationale pour bénéficier **de l'Opération Tranquillité Vacances**.
- 6) Si vous devez vous absenter plusieurs jours, tenez informés vos amis, vos voisins et sollicitez leur attention.
- 7) Archivez des photos de vos objets de valeurs, gardez les numéros de série des appareils informatiques, vidéos et téléphones.
- 8) Si malgré toutes ces précautions, vous êtes victime d'un cambriolage, ne touchez à rien avant de prévenir la police qui effectuera des recherches de traces et d'indices

L'application de ces quelques conseils de bon sens, peut améliorer la vie quotidienne et le bien vivre ensemble dans nos quartiers.

Nous sommes toujours à votre écoute et nous souhaitons votre active participation en termes de propositions et de remarques, ce qui est la preuve de votre intérêt à la vie de notre association, mais qui permet aussi, d'améliorer notre efficacité.

Je vous souhaite de bonnes vacances, et vous donne rendez-vous au mois de septembre pour la reprise de nos activités.

Le Président du C.I.L
Michel Delorme.

IPNS

NOS ACTIONS

Mai 2018.

Demande n°09/2018. Fixation d'un panneau de signalisation et remplacement d'un potelet tordu sur le parking de la Mairie annexe. **Effectuée.**

Demande n° 11/2018. Installation d'une barrière devant le Casino shop. **Effectuée.**

Demande n°12/2018. Extraction des souches de platanes Bd Clamour. Cette opération est programmée dans le courant du dernier trimestre 2018.

Permanence au bar le Brazza, place Beguin, le vendredi 04/05.

Demande n°18/2017. Intervention sur les racines du pin situé à l'angle de l'avenue Général Pruneau et du chemin de la Barre. **Effectuée.**

Commémoration du 8 mai 1945 aux Monuments aux Morts. Place Beguin et Amoureux.

Demande n°13/2018. Nettoyage avenue Bozon-Verduraz. **Effectuée.**

Permanence au bar Le Brazza, place Beguin, le vendredi 18 /05.

Conseil d'Administration de notre C.I.L le 24/05.

Demande n°14/2018. Pose de panneaux de priorité à droite à l'intersection du chemin de la Serinette et du Bd Georges. **Effectuée.**

Demande n°15/2018. Remplacement d'un miroir, angle av. Barthou et La Barre. **Effectuée.**

Demande n°16/2018. Remplacement d'une barrière avenue Général Pruneau **Effectuée**

Faisant suite à nos demandes en Assemblée Générale du 29 mars 2018, des retouches ponctuelles ont été effectuées sur les chaussées : Bd Barthou, Av. Roustan et Rue Zenon-Pons le 29 et 30/05.

Participation au Conseil d'Administration de la Fédération le 31/05.

Juin 2018.

Permanence au bar Le Brazza, place Beguin le vendredi 01/06.

Journée O.G.N (Opération Grand Nettoyage) quartier des Amoureux et du bas du chemin de La Barre. Visite avec les représentants de la Mairie de ces deux quartiers, le lundi 04/06.

Demande n°17/2018. Anomalie concernant la récupération des eaux pluviales sur l'avenue François Nardi. **En attente** de l'étude du dossier en Mairie..

Demande n°18 /2018. Nettoyage de la rue de l'angle. **Effectuée.**

Courrier de réponse à la Fédération, concernant les problèmes de sécurité à la Serinette.

Permanence au bar Le Brazza le vendredi 15/06.

Malgré nos actions (signature d'une pétition, rencontre avec les dirigeants de la poste, assistance de nos Elus), la fermeture définitive de la poste de la Serinette s'est effectuée le samedi 17/06.

Demande n°19/2018. Réparation de la chaussée bd Clamour , à hauteur de l'impasse des palmiers et du ralentisseur. **Effectuée.**

Conseil d'Administration de notre C.I.L le 28/06/2018..

Demande n°20/2018. A l'angle de l'avenue F.Nardi et de l'avenue Bellaud de la Bellaudière, le panneau « sens interdit » est retourné et descellé. **Effectuée.**

Juillet 2018.

Demande n°21/2018. Nettoyage de miroirs tagués sur le Bd J.B Abel. **En attente.**

Demande n°22/2018. Eclairage chemin piétonnier entre Farigoulette et Fabry. **En attente.**

Commémoration du 14 juillet.

Informations sur les travaux de l'avenue Général Pruneau. Les travaux avancent selon le calendrier établi. Ces travaux de remplacement de canalisations se déroulent de 9h00 à 16h00 et devraient s'achever au 15 décembre 2018. Dans le courant du 1^{er} semestre 2019, la plantation des arbres de nouvelles essences, la restructuration des trottoirs et la pose d'un revêtement phonique sur la chaussée seront réalisés. Monsieur Amaury Charreton, Adjoint au Maire, en charge de ce dossier, avait pris en compte les problèmes de la commune, la nécessité de conserver le double sens et, pour les riverains, la réfection des trottoirs, la prise en compte des vitesses excessives sur cette avenue et le besoin de garder un certain cachet sur cette artère de transit important..

UN PEU D'HISTOIRE



Le nom de nos rues : L'avenue Georges Mandel

Le 8 Mars 1985, lors des délibérés du conseil municipal, le nom de Georges Mandel (de son vrai nom : Louis Georges Rothschild) fut attribué à la voie reliant l'avenue de la Résistance à l'avenue François Nardi. Georges Mandel est né le 5 juin 1885 à Chatou. Il fit ses études à l'école privée Springer puis au Lycée Condorcet à Paris.

Jeune journaliste, collaborateur de G. Clémenceau il prend parti pour Alfred Dreyfus; il s'engage à 21 ans à l'Aurore le journal de Georges Clemenceau (qui a fait paraître « J'accuse » d'Emile Zola), devient son chef de cabinet en 1917 : il a 32 ans. Déjà dans les années 30, il avertit la France des dangers de l'Allemagne nazie. Maire de Soulac et député de la Gironde, il est nommé ministre des Postes, Télégraphes et Téléphones en 1934. Il réforme avec grande fermeté l'administration des PTT en créant un Service Central des Réclamations et en exigeant que lui parviennent toutes les lettres de mécontentement. La première émission officielle de télévision est diffusée le 23 avril 1935. Sa réputation devient légendaire après ses réformes réussies. Il dota la France de postes émetteurs puissants et organisa la constitution d'une station de radiodiffusion coloniale en rapport avec l'Empire d'Outremer. Il ignorait que des années plus tard il aurait la responsabilité du Ministère des Colonies. Celles-ci, dès l'annonce de la guerre, répondirent en grand nombre à l'appel de la France. La guerre éclate le 3 septembre 1939. Le 18 mai 1940 G. Mandel est nommé Ministre de l'Intérieur.

Devant l'avancée fulgurante de l'Armée Allemande, G. Mandel quitte Paris pour se rendre à Bordeaux. Derrière lui son appartement du 67 avenue Victor Hugo fut saccagé et pillé avec sa bibliothèque et ses archives par les sympathisants français du troisième Reich. Le 25 juin 1940 il embarque avec ses proches et Pierre Mendès-France sur le Massilia en direction de Casablanca. Opposé à l'Armistice et partisan de la lutte à outrance, il envisage d'organiser la Résistance sur place. L'Angleterre lui propose de l'exfiltrer vers Londres pour former un gouvernement provisoire en exil. Mais, craignant qu'on l'accuse de fuir, il refuse. Arrêté le 27 juin 1940, il sera inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat. Incarcéré à Riom en septembre avec Paul Reynaud, E. Daladier, le Général Gamelin et Léon Blum, ils seront transférés dans différents endroits dont Vals, Le Portalet, en novembre 1941. Emprisonné à Buchenwald avec Léon Blum, il est rapatrié en juillet 1944 à la demande de la milice de Darnand.

Il sera assassiné par la milice ou la gestapo de 16 balles dans le dos dans la forêt de Fontainebleau le 7 juillet 1944. Pétain avait fait arrêter Georges Mandel sans qu'aucune accusation précise n'ait été retenue contre lui. On retrouvera dans les affaires du Maréchal après son décès une lettre de Claude Mandel dont il n'aura jamais fait mention. Dans cette lettre la jeune fille décrit le calvaire de son père qu'elle suivit de prison en prison pendant 4 années L'aide de camp Malien de G. Mendel qui l'accompagnait partout fut arrêté et torturé à Buchenwald où il mourut sans raison. Mendel laisse sa vie comme un exemple et son œuvre comme un regret.

Monique Jauffret

POUR VOTRE INFORMATION.

Rappel de notre adresse internet : **C.I.L Serinette** « **cil.serinette@gmail.com** ».

Utilisez -là pour nous faire connaître vos doléances.

Ci-joint les coordonnées de l'agence clientèle de VEOLIA. En cas d'urgence (fuite ou manque d'eau)

Appelez le : 09 69 32 93 28 , numéro en écoute permanente 24 h/24 et 7j/7.

Commémoration des fêtes du 14 juillet, nous invitons la population à participer aux cérémonies le samedi 14 juillet 2018 à 11h30 , au Monument aux Morts de la Place Beguin et à 12h15, au Monument aux Morts de la place des Amoureux.

Notre C.A., soucieux de maintenir une animation sur la place Beguin, a donné un avis favorable au Président du C.I.L des Ameniers Monsieur André TREDE, pour qu'il organise exceptionnellement un vide grenier, le dimanche 16/09/2018 sur cette place. Pour s'inscrire , appelez le 06 84 26 35 96.

Les permanences au bar Le Brazza sont suspendues et reprendront le vendredi 7/09/2018 à 10h30.

RAPPELS

A l'approche de l'été, période à risque pour les départs d'incendies, le débroussaillage des propriétés est obligatoire. Le non- respect de cette obligation, peut entraîner une forte amende.

Les stationnements à durée limitée à proximité de la place Beguin, sont réservés à la clientèle des commerces situés autour de cette place .

Les adhérents en retard pour le règlement de la cotisation 2018 peuvent nous renvoyer le coupon ci-dessous.

RENOUVELLEMENT DE COTISATION 2018 AU COMITE D'INTERÊT LOCAL DE LA SERINETTE-LA BARRE-LES AMOUREUX.

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

TEL

COURRIEL.....

Cotisation minimum en tant que membre individuel : 5€

Cotisation minimum en tant que Syndic de copropriété : 80€

Cotisation en tant que membre bienfaiteur : 100€

Merci de bien vouloir faire parvenir votre cotisation 2018 à l'adresse suivante :

C.I.L La Serinette-La Barre-Les Amoureux. Foyer des Anciens Place Beguin.

83000 TOULON

Vous pouvez aussi déposer votre cotisation à l'intention du C.I.L à la boulangerie de la place Beguin.

A MEDITER ?

Le père Temps n'est pas toujours un parent sévère et bien qu'il ne favorise aucun de ses enfants, il pose souvent une main bienveillante sur ceux qui en ont bien usé ; il en fait inexorablement des femmes et des hommes âgés, mais il laisse leur cœur et leur esprit jeunes et pleins d'ardeur.

Charles DICKENS.

L'âge mûr, c'est le moment où le travail est beaucoup moins drôle,
et l'amusement est beaucoup plus dur.

VOLTAIRE.

Très bon été à tous.